



VIE PRATIQUE

Suppression de la carte verte automobile



La Police Nationale vous informe sur la modernisation du système assurantiel des véhicules.

La carte verte relative à l'assurance du véhicule ainsi que le "papillon vert" apposé sur le pare-brise disparaîtront pour l'ensemble des véhicules immatriculés au 1^{er} avril 2024. Toutes les informations ci-dessous.



Créé le : 22/02/2024



[fin-carte-verte-assurance.pdf \(/sites/boisettes.fr/files/media/downloads/fin-carte-verte-assurance.pdf\)](/sites/boisettes.fr/files/media/downloads/fin-carte-verte-assurance.pdf)

PDF
118.94 Ko